

Protocole du 11 décembre 1946 signé à Lake-Success amendant les accords, conventions et protocoles sur les stupéfiants conclus à La Haye le 23 janvier 1912, à Genève le 11 février 1925 et le 19 février 1925 et le 13 juillet 1931, à Bangkok le 27 novembre 1931 et à Genève le 26 juin 1936

Type	Traité et accord international
Catégorie	Accords multilatéraux
Nature	Protocole
Organisation	ONU
Date du texte	11 décembre 1946
Ratification	14 août 1969
Entrée en vigueur pour Monaco	14 août 1969
Exécutoire en droit interne	27 septembre 1969
État	Texte abrogé
Publication	Ordonnance Souveraine n° 902 du 19 février 1954 ^[1 p.2]
Thématiques	Santé publique - Général ; Protection de la santé et politiques de santé

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tai/protocole/1946/12-11-tai1l000221@1969.09.27>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Notes

Liens

1. Publication

^ [p.1] <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/1954/02-19-902@1969.09.27>